



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**NOUVELLE-  
AQUITAINE**

Poitiers, le 22 février 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Commission de surendettement de la Vienne : Présentation du rapport d'activité portant sur l'année 2022**

Jean-Marie Girier, préfet de la Vienne, a présidé ce jour, en séance plénière, la commission de surendettement du département, dans les locaux de la Banque de France. La Banque de France, qui assure le secrétariat de la commission a, à cette occasion, présenté le bilan d'activité 2022 qui a été approuvé.

En 2022, 113 081 situations ont été soumises aux secrétariats des commissions de surendettement de France métropolitaine, soit une baisse de 6,5 % par rapport à 2021. Pour la Vienne, cette baisse est encore plus marquée : 746 dossiers déposés devant la commission en 2022 contre 841 en 2021. Ces 746 dossiers de surendettement déposés dans la Vienne représentent 201 dépôts pour 100 000 habitants contre 214 en région Nouvelle-Aquitaine et 208 en France métropolitaine.

De manière générale, la diminution du nombre de dossiers déposés se poursuit conformément à la tendance observée depuis 2014 (- 9 % environ chaque année en moyenne). Cette diminution tient notamment à l'adoption de plusieurs réformes visant à prévenir le surendettement et à améliorer l'efficacité de la procédure de traitement des dossiers, ainsi qu'à une bonne orientation du marché de l'emploi. Le marché immobilier est resté également très actif en 2022 dans la Vienne.

Toutes ces mesures ont sans nul doute contribué à contenir le surendettement, y compris en 2022, expliquant l'absence de rattrapage après la chute des dépôts de dossiers en 2020.

En 2022, 96,2 % des dossiers soumis à la commission de la Vienne sont déclarés recevables et la part de ceux contenant une résidence principale (13,4 %) en contraction par rapport à 2021 (14,1 %) ressort toujours au-dessus de la valeur régionale (11,6 %) et nationale (8,3 %).

Parmi les dossiers recevables, 39,3 % sont orientés vers un effacement total des dettes contre 44,3 % en 2021.

Comme les années précédentes, le risque de surendettement apparaît particulièrement élevé pour certaines personnes ou catégories de ménages :

- Les personnes surendettées sont souvent des adultes isolés, des femmes, surtout quand elles sont cheffes de famille monoparentale ;

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication  
interministérielle  
Mél [guenael.campan@vienne.gouv.fr](mailto:guenael.campan@vienne.gouv.fr)

Contact Banque de France  
[christine.charrier@banque-france.fr](mailto:christine.charrier@banque-france.fr)  
05 49 55 88 02



7 place Aristide Briand  
86 000 Poitiers



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**NOUVELLE-  
AQUITAINE**

- 18,8 % des personnes surendettées (débiteurs ou codébiteurs) sont au chômage (contre 24 %) au niveau national) ;
- La moitié des ménages surendettés ne disposent d'aucune capacité de remboursement pour faire face à leurs dettes ;
- Près des trois quarts des ménages surendettés sont locataires, proportion presque deux fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages français ;
- 80 % des personnes surendettées sont âgées de 25 à 64 ans, ces tranches d'âge ne rassemblant que 60 % de la population française de 18 ans et plus.

Enfin, en qualité d'opérateur en matière d'éducation financière, la Banque de France s'investit dans l'accompagnement de différents publics (collégiens, lycéens, étudiants, travailleurs sociaux...). 571 jeunes ont ainsi pu être formés à la gestion budgétaire, 163 travailleurs sociaux ont suivi une formation en lien avec l'inclusion financière.

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication  
interministérielle  
Mél [guenael.campan@vienne.gouv.fr](mailto:guenael.campan@vienne.gouv.fr)

Contact Banque de France  
[christine.charrier@banque-france.fr](mailto:christine.charrier@banque-france.fr)  
05 49 55 88 02



7 place Aristide Briand  
86 000 Poitiers